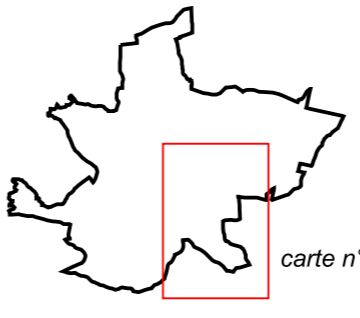


COMMUNE DE PAMIERS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

— CARTE N°1 : Le crieu amont —

① Numéro de zone
Zones directement exposées aux risques
 ■ zones à risque fort, moyen et champs d'expansion de crue
 ■ zones à risque moyen et faible
 □ Zones non directement exposées aux risques
 — Limite du PPR


 carte n°1

Prescription : 12 mars 1999
DOCUMENT APPROUVE
